



AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE LA DORÉ

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale de la Municipalité, que:

Lors de la séance du conseil municipal du 5 mai 2014, le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure ci-dessous mentionnée:

PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 5110, RUE DES CYPRÈS

- Permettre la marge de recul latérale gauche avant et arrière du garage à 0.84 mètre au lieu de 1 mètre prévue à la réglementation.

DONNÉ à La Doré, ce 18 mars 2014.

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA,
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résidant à La Doré, certifie sous serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant des copies aux endroits désignés par le Conseil, entre 9 h et 16 h, ce 18 mars 2014.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 18 mars 2014.

Josée Bau,
Agente administrative